

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 7 septembre 2026

Date de convocation : 27/08/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Pouvoirs : 1

Absents non représentés : 1

Le 7 septembre 2026, 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Anne MADELEINE, Maire.

Étaient Présents : MM. Anne MADELEINE, Delphine ROBIN, Guy LESENECHAL, Sarah BEALE , Francis MARTIN, Diane DE CARBONNIERES, Alain PASQUIER, Christèle HYVER, Christian DUBOST, Pierre RIMBEAU, Agnès DUMONT, Ulysse LEFEBVRE, , Corentin BÛCHER.

Pouvoirs : Fanny BESSIN à Diane de CARBONNIERE

Absent excusé : Jérémy PASQUIER

Absent :

Secrétaire de séance : Agnès DUMONT

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 06/07/2026
- 2- Commission de travaux : état des lieux et priorisation des travaux
- 3- Devis de travaux de couverture du Presbytère et des logements La Croix Jacob
- 4- Aire de loisirs : Avenant -Travaux supplémentaires et révision du marché
- 5- Remplacement de 2 poteaux incendie
- 6- Virements de crédits
- 7- Amortissement des dépenses d'investissement du Syndicat scolaire entre Douve et Gloire
- 8- Organisation du repas des aînés
- 9- Fête de Noël des enfants
- 10- Questions diverses

N°2026.41 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU 06/07/2026

Mme le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils souhaitent formuler des observations sur le procès-verbal du conseil municipal du 06/07/2026.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 06/07/2026

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 7 septembre 2026

N°2026.42 COMMISSION DE TRAVAUX : ETAT DES LIEUX ET PRIORISATION DES TRAVAUX

Guy LESENECHAL donne le compte-rendu de la commission de travaux suite à la visite des bâtiments communaux. La commission a établi un état des lieux des travaux à effectuer ainsi qu'un ordre de priorité sur la durée du mandat. En 2026 et 1^{ER} semestre 2027, il conviendrait d'effectuer les travaux suivant :

➤ Presbytère :

Réfection et isolation de la toiture arrière

Réfection des joints du mur d'enceinte et bâtiment annexe et du linteau de la chaufferie fissuré

Revoir les prises et les détecteurs de fumée

Porte chambre à remplacer

➤ Atelier communal :

Désencombrer le grenier et traiter les boiseries

➤ Salle des fêtes :

Régler les problèmes d'humidité de la scène, remplacer le plancher de la scène et le lambris côté bar.

➤ Salle Beaudouin :

Remplacement de la ventilation et des gouttières

➤ Stade :

Nettoyage des espaces verts et du plafond des vestiaires

➤ Eglise :

Régler les problèmes d'étanchéité des vitraux

➤ Cimetière :

Continuer la végétalisation des allées

Tailler la haie du columbarium

Mise en place de récupérateur d'eau

➤ Logements Croix Jacob :

Réfection toiture et isolation plancher

➤ Ecole :

Créer une douche en maternelle

Maîtriser la chaleur du rayonnement sur les vitrages

➤ Place Chris HEISLER :Entretien des murets

Le conseil municipal prend acte de l'état des lieux de la commission de travaux, approuve le plan proposé et donne son accord sur les travaux à effectuer en 2026-2027.

Un nouveau point sera fait annuellement pour une mise à jour de la planification des travaux recensés.

N°2026.43 DEVIS TRAVAUX DE COUVERTURE PRESBYTERE ET LOGEMENTS CROIX JACOB

Mme le Maire présente les devis relatifs aux travaux de couverture comprenant l'isolation :

- Presbytère : Entreprise Coisnard rénov : 24 203,33 € HT. soit 26 623,66 € TTC.
- Logements Croix Jacob : 17 940,30 € HT. soit 19 734,33 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- Le lancement des travaux
- Accepte les devis présentés

Les crédits sont prévus au budget 2026.

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 7 septembre 2026

N°2026.44 AIRE DE LOISIRS : AVENANT - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ET REVISIONS DU MARCHE

Avenant N° 2 au marché :

L'acte d'engagement ayant été établi sur la totalité de la proposition de TSR2Jeux, il est proposé d'établir un avenant ayant pour objet de supprimer définitivement l'option N°1 (skatepark) du marché initial.

Nouveau montant du marché HT. 238 970,28 € soit TTC 286 764,34 €.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité l'avenant N°2 au marché de l'aire de loisirs et donne pouvoir à Mme le Maire pour la signature.

Information sur les décisions budgétaires prises par le Maire :

Décision 2026-01 le 11 août 2026 selon l'article L5217-10-6 sur la fongibilité des crédits

Considérant le montant des révisions du marché de l'aire de loisirs estimées à environ 26 000 €,

Afin de pouvoir s'acquitter des factures de travaux en cours,

Mme le Maire a autorisé le virement de crédits suivants :

- 212-84 aire de loisirs : + 26000
- 231-85 MAM : - 26000

Le conseil municipal prend acte.

Mme le Maire présente :

- Un devis relatif à la pose d'un contrôle d'accès pour la fermeture et l'ouverture automatique des toilettes publiques d'un montant de 1401,11 € TTC.

Le conseil donne son accord à l'unanimité

- un devis concernant la pose d'un filet pare-ballons sur le terrain multisport pour la tranquillité des riverains.

Le montant s'élève à 4387,20 € TTC.

La pose d'un tel filet n'ayant pas été prévu dans le cadre des travaux, il n'est pas garanti par l'entreprise.

Le conseil municipal, souhaite, à l'unanimité, attendre d'avoir le recul nécessaire avant d'opter pour cette solution.

Une campagne d'information et de prévention sera mise en place.

N°2026.45 REMPLACEMENT DE 2 POTEAUX INCENDIE

Suite au contrôle des installations incendie, il a été constaté que 2 poteaux incendie ne sont plus opérationnels, à la mairie rue Saint Clair, et route de La Fresnée. Il convient donc de les remplacer.

Mme le Maire présente un devis de VEOLIA d'un montant unitaire de 2868 € TTC soit 5736 € TTC pour les 2.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

N°2026.46 VIREMENTS DE CREDITS

Les crédits inscrits au budget 2026 étant insuffisants concernant l'aire de loisirs en raison de travaux supplémentaires, des révisions de marché et concernant des travaux non prévus (poteaux incendie) en section d'investissement au budget 2026, le conseil municipal autorise les virements de crédits suivants :

Compte 212-84 AIRE DE LOISIRS + 35 000 €

Compte 2156-72 POTEAUX INCENDIE + 6000€

Compte 65888 Autres charges (réserve) - 41 000 €

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 7 septembre 2026

N°2026.47 AMMORTISSEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SYNDICAT SCOLAIRE
ENTRE DOUVE ET GLOIRE

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la participation aux dépenses d'investissement du syndicat scolaire doit être imputée en section d'investissement au compte 204181.

En M57, les dépenses imputées aux comptes 204 (subventions d'investissement) ont l'obligation d'être amorties.

Il convient donc de fixer la durée d'amortissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'amortir les dépenses imputées au compte 204181 sur un an.

N°2026.48 ORGANISATION DU REPAS DES AINES

Le repas des aînés est fixé au 25 octobre 2026.

Sarah Beale, adjointe expose les modalités d'organisation des années précédentes.

Le repas a lieu dans la salle des fêtes gratuit pour les habitants de 65 ans et plus.

Le montant est estimé à 3500 € (traiteur, boissons, décoration, animation et divers...)

Environ 75 personnes participent. Le service et la mise en place sont faits par les conseillers et le conseil municipal des jeunes volontaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconduit l'organisation du repas des aînés.

N° 2026.49 FETE DE NOEL DES ENFANTS

Traditionnellement, l'association Jeunesse et Loisirs organisait une fête de Noël pour les enfants. Depuis 2020, cette fête n'avait plus lieu. En 2025, la commune a décidé de relancer la fête de Noël pour les enfants de la commune en collaboration avec l'AJEL.

Agnès Dumont, conseillère déléguée, propose de reconduire la même organisation en 2026 le dimanche 6 décembre.

La prise en charge se répartirait comme suit :

- le spectacle d'animation et l'achat de chocolats par la commune.
- l'animation la ferme de Caroline, les boissons, et les places de cinéma par l'AJEL.

Un devis de spectacle d'animation de 1059 € est présenté au conseil.

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconduit l'organisation du Noël des enfants et donne son accord sur ce devis.

Questions diverses

Bilan apéro des Assos- 2^{ème} édition

Pont de Darnétal – entretien

Chemin de la Haye

Rencontre avec « les nouveaux habitants » - 3^{ème} édition – courant novembre le vendredi 13 ou 27 novembre

Séance contenant neuf délibérations levée le 7 septembre 2026 à 23 h.

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 7 septembre 2026

Liste récapitulative des délibérations :

N°2026.41 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 06/07/2026

N°2026.42 COMMISSION DE TRAVAUX : ETAT DES LIEUX ET PRIORISATION DES TRAVAUX

N°2026.43 DEVIS TRAVAUX DE COUVERTURE PRESBYTERE ET LOGEMENTS CROIX JACOB

N°2026.44 AIRE DE LOISIRS : AVENANT - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ET REVISIONS DU MARCHE

N°2026.45 REMPLACEMENT DE 2 POTEAUX INCENDIE

N°2026.46 VIREMENTS DE CREDITS

N°2026.47 AMMORTISSEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SYNDICAT SCOLAIRE ENTRE DOUVE ET GLOIRE

N°2026.48 ORGANISATION DU REPAS DES AINES

N° 2026.48 FETE DE NOEL DES ENFANTS

La secrétaire de séance,

Agnès DUMONT

Le Maire,

Anne MADELEINE